

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2025 à 20h

Réunion à la Mairie.

Convocation en date du 14 février 2025.

Président de séance	M. Laurent SAUVIN	
Secrétaire de séance	Mme Lucienne SENEILLON	
Membres présents	M. Gilles CAILLOZ M. Frédéric DUDORET Mme Lucie GUERGEN M. Philippe TRIMAILLE	Mme Françoise KARJAVY M. Bruno MILLOT M. Joël POUSSIERE M. Laurent SAUVIN Mme Lucienne SENEILLON
Absent(e)s excusé(e)s	M. Jean-Michel BELIN	

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2024

1. Subvention ADMR
2. Subvention RNR
3. Dossier Aménagement lavoir – appel offre
4. Présentation-synthèse du projet CLIMI

Informations et questions diverses

Suite au décès de Bernard DUMONT, adjoint depuis 2001 et ancien maire de 2015 à 2022, le Maire lui rend hommage et sollicite une minute de silence.

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 25 novembre 2024

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 25 novembre 2024.

Rajout à l'ordre du jour

Le conseil municipal approuve le rajout de deux sujets :

5. Autorisation de déplacer panneaux entrée agglomération
6. Remboursement frais engagés par Mme SENEILLON pour avis de décès

1) Subvention ADMR.

DCM 01-2025

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal de la demande de subvention 2025 de l'association Aide à Domicile en Milieu Rural (A.D.M.R.) des 3 Cantons.

Monsieur le Maire précise que des habitants de BEAUMOTTE-LES-PIN bénéficient des services proposés par cette association. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **D'ACCORDER** pour l'année 2025 une subvention de fonctionnement d'un montant de 200 € à l'A.D.M.R. des 3 Cantons.

Approuvé à l'unanimité

2) Subvention RNR

DCM 02-2025

Le Maire donne lecture de la demande d'aide financière formulée par la Commission de Protection des Eaux (C.P.E.P.E.S.C. Franche-Comté) qui est régie par une association Loi 1901 sous l'égide de la Région Bourgogne Franche-Comté. Cette association est gestionnaire de la réserve naturelle de la grotte de BEAUMOTTE-LES-PIN pour la protection des chauves-souris.

Le Maire précise que compte-tenu du suivi, de la surveillance et du rapport annuel, il propose d'allouer une aide financière de 200 € à l'Association C.P.E.P.E.S.C. Franche-Comté.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **D'ACCORDER** une aide financière de 200€ à l'Association C.P.E.P.E.S.C. Franche-Comté.

Approuvé à l'unanimité

3) Dossier Aménagement du lavoir – appel offre

DCM 03-2025

Le Maire rappelle qu'en mai 2023, le cabinet BERGERET & Associés a été désigné pour la maîtrise d'œuvre concernant la poursuite de l'aménagement du lavoir. Le cabinet a fait parvenir la liste des travaux à réaliser.

Afin de pouvoir entreprendre les travaux, il convient de procéder à un appel d'offres, qui peut être mis en place par le cabinet. Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide **D'AUTORISER** le cabinet BERGERET & Associés a lancé la démarche d'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'aménagement du lavoir.

Approuvé à l'unanimité

4) Présentation-synthèse du projet CLIMI

Madame Bouveret Catherine, Directrice du CPIE de Brussey est venue présenter les fiches d'actions proposées par les participants au projet CLIMI sur différentes thématiques. S'en est suivi un questionnaire soumis aux conseillers pour discuter des actions possibles et réalisables sur notre commune au niveau de l'eau et de la biodiversité. La thématique sur la mobilité sera abordée lors d'un prochain conseil. Le tableau suivant récapitule ce qui a été retenu :

Action	Commentaire
Parcours découverte	Prévoir une rencontre avec l'Office de Tourisme pour disposer d'éléments sur la méthode Idée d'un petit guide papier disponible en mairie qui présenterait le parcours et les points d'intérêt Pourquoi pas des bornes scan à chaque point d'intérêt Se renseigner sur les financements ENVI et financements département autour de Natura 2000
Concours photos	Préciser l'objectif du concours (plus belle photo ? ou commencer une collection de photos pour alimenter un répertoire d'espèces présentes ?) Proposition de travailler par thème : donner un thème assez précis aux habitants, et faire varier les thèmes au cours du temps, l'action concours photo pouvant se dérouler sur plusieurs mois Action à lancer ce printemps : la CM proposera un thème lors d'une prochaine réunion Cette action a déjà été animée par le CPIE=> celui-ci nous envoie les documents ou éléments utilisés Idée que les participants puissent gagner une participation à une formation sur la prise de photos animalières Prévoir un budget pour l'agrandissement des photos
Création d'une mare	Vérifier la pertinence de l'action et le lieu proposé (près du verger) avec Michel Roux Contacteur la LPO pour des conseils S'assurer des questions de sécurité
Protéger la source de la Doing	Rencontrer le SVO et le technicien de rivière pour avoir des éléments techniques Ce sera l'occasion de se promener le long de la ripisylve et de faire un point sur la protection des bords de la Doing
Visite découverte + plantation de haies Sensibiliser sur l'entretien des haies	Proposition d'organisation d'une matinée visite / découverte des haies du village => voir un appui possible du CPIE Concernant la proposition de plantation d'une haie le long du chemin des RETEU, voir la propriétaire et l'exploitant Question : comment mieux sensibiliser les exploitants ayant des parcelles sur la commune ? Pour d'éventuelles plantations, voir avec le CPIE les financements possibles
Création d'un verger communal	Demander une subvention au Conseil Régional, qui peut financer l'achat des arbres, l'aménagement, des supports pédagogiques (signalétique) Faire de ce verger un outil pédagogique pour le village, support de nombreuses formations (taille, identification...)
Actions pour préserver la ressource en eau (récupérateur + toilette sèche)	Faire un sondage auprès des habitants pour estimer le nombre de personnes intéressées par un récupérateur d'eau de pluie et identifier les personnes qui auraient besoin d'un appui technique pour l'installer Faire une estimation du budget nécessaire et voir quelles aides et co financements il est possible d'obtenir Informers les habitants sur l'intérêt des toilettes sèches

5) Autorisation déplacement panneaux entrée agglomération

DCM 04-2025

Le Maire a lu le courrier d'un habitant du village qui demande à déplacer le panneau d'entrée d'agglomération (entrée côté COURCUIRE) qui se situe actuellement sur sa parcelle. Le panneau serait à déplacer plus en amont d'environ 50 mètres au niveau de l'amorce de la descente, argumentant que ce virage génère une insécurité importante.

Après renseignement pris auprès du responsable des voiries du service départemental, le Conseil Municipal estime que ce changement permettrait de faire ralentir les véhicules à cet endroit.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide **D'AUTORISER** le Maire à réaliser les démarches pour effectuer le déplacement.

Approuvé à 9 voix et 1 abstention

6) Remboursement frais engagés par Mme SENEILLON pour parution avis de décès

DCM 05-2025

Le Maire indique que, suite au décès de Bernard DUMONT survenu le 21 février, Lucienne SENEILLON a engagé des frais pour la parution dans l'Est Républicain de l'avis de décès pour un montant de 111,60€.

Madame la première adjointe ne participe pas au vote. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide **D'AUTORISER** le Maire à effectuer le remboursement à Madame Lucienne SENEILLON, d'un montant de 111,60€.

Approuvé à l'unanimité

Informations et questions diverses

Retour sur rendez-vous « chats errants »

Suite au courrier reçu de Monsieur Jonathan QUINET concernant les chats errants, ce dernier a été reçu par Monsieur le Maire et Monsieur DUDORET.

Il est nécessaire de rappeler qu'il est de la responsabilité des propriétaires de chats, de les faire pucer et stériliser afin d'éviter la propagation.

Une réflexion est en cours pour subventionner une campagne de stérilisation.

D'autre part, Monsieur QUINET propose d'effectuer un recensement des chats errants, sous réserve d'être accompagné par des habitants volontaires. Toute personne intéressée peut contacter la mairie pour obtenir les coordonnées de Monsieur QUINET.

Courrier SIEVO

Le Conseil Municipal a validé lors de sa dernière réunion les rapports relatifs à l'exercice 2023 sur le Prix et la Qualité des Services publics (RPQS) des compétences exercées (Eau, Assainissement collectif et assainissement non-collectif) par le SIEVO.

Dans un contexte général où la qualité et la quantité de la ressource en eau sont questionnées par le réchauffement climatique et les pratiques agricoles, notre commune souhaiterait discuter des modalités de mise en œuvre des analyses d'eau effectuées, en conformité naturellement avec les exigences de l'ARS.

Un courrier a donc été envoyé au SIEVO pour échanger sur la pertinence ou non d'analyser d'autres paramètres, en particulier au regard de la problématique pesticides, de l'épandage des boues de STEP et sur la future station d'épuration.